Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1703_DL_1101222-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 8
Excusé : 1
Votants : 32
N° 110/2022

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Autorisation d'engagement anticipé de dépenses d'investissement - Budget Principal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-deux, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mmes GUIDEZ, MARIGNOL, M. LARUE, Mme BALAT, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, Mme RÉMY, MM. VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, DOURTHE, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, MM. NAVELLOU, DAVID, Mme ALBOUY POMPONNE, M. THÉNARD (arrivé en cours de séance), Mme LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à M. GAMBIER
Mme LESPINARD à Mme BONNIFACY
M. POMARÈDE à M. LAMOTTE
Mme GUIRAUD à M. CARAYON
Mme TAILHADES à Mme MARIGNOL
Mme LEY à M. DELORD
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme FAURE à M. THÉNARD (arrivé en cours de séance)

Était excusé :
M. Bernard FÈVRE

Mme IMBERT est nommée secrétaire de séance.

.../...

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1703_DL_1101222-DE

.../...

Le premier adjoint, indique que conformément à l'article L1612.1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Certains projets étant concrétisés, leur anticipation permettra le lissage des opérations en matière de dépenses sur la totalité de l'année.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire, jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2023, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

PRECISE que cette autorisation concerne les crédits nouveaux suivants :

Opération 202	**77 000€**
Maîtrise d'œuvre des circulations verticales de la Cathédrale Saint Alain (restauration de l'escalier à vis et création d'une colonne sèche pour la protection incendie)	
Opération 425	**80 000€**
Toiture école Colonel A.Beltrame	
Opération 486	**52 500€**
Réserves Musée - mobilier (tranche conditionnelle)	
Opération 333	
Matériel divers cuisine centrale	**15 000€**
Matériel et outillage techniques	**58 400€**
Opération 489	**250 000€**
Travaux bâtiments sportifs (revêtement terrains de tennis)	
Opération 463	**15 000€**
Equipement de matériels et de logiciels informatiques	
Opération 396	**20 000€**
Signalisation verticale	
Opération 400	**20 000€**
Mobilier urbain	
Opération 490	**40 000€**
Médiathèque équipements LED	
Opération 494	**50 000€**
Maîtrise d'œuvre aire sportive et d'agrément du Carla	
Opération 332	**2 200€**
Table ping-pong école Colonel A. Beltrame	
Opération 485	**371 000€**
Travaux de voirie divers (rond-point Av.Spénale/ Av.Raoul Lacouture, revêtement des Allées Jean Jaurès, balustres jardin, provision urgences)	

.../...

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1703_DE_1101222-DE

.../...

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT